

écologiques portant sur l'amélioration des cours d'eau, la circulation des polluants dans l'atmosphère et l'acidification des lacs. Il a en outre effectué d'autres recherches sur les techniques d'aquaculture ainsi que sur la santé et la génétique des poissons. Dans la région de l'Ouest, 3,500 agriculteurs se livrent à l'aquaculture comme occupation secondaire.

Innocuité des aliments et nutrition. Aux termes de la Loi sur les aliments et drogues, le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social est chargé de veiller à la santé publique ainsi qu'à l'innocuité et à la qualité nutritive des aliments. Ses activités comprennent des études sur les effets nuisibles des produits chimiques agricoles et des additifs alimentaires, ainsi que l'établissement de normes nationales uniformes sur les températures à respecter pour manipuler, transporter, stocker et vendre en toute sécurité certaines denrées périssables.

Le ministère élabore des règlements sur l'addition de substances nutritives pour améliorer la qualité des aliments. Il met en œuvre les recommandations du Comité d'experts sur le régime alimentaire et les maladies cardiovasculaires en organisant des activités avec les spécialistes et le public. Des services d'éducation, d'information et de conseil sont offerts aux consommateurs en vue de diminuer l'importance des maladies liées à la nutrition, comme les affections cardiovasculaires, la carie dentaire et l'obésité. On accorde une attention particulière à l'éducation nutritionnelle des enfants.

Dans son laboratoire de Saskatoon, le CNRC mène des recherches desservant la région des Prairies et portant sur l'alimentation et l'agriculture, et il effectue des travaux sur la transformation des aliments et la qualité de l'environnement dans ses laboratoires d'Ottawa et d'Halifax.

Santé

14.1.7

Divers ministères et organismes gouvernementaux concourent à la réalisation de l'objectif consistant à améliorer la santé générale des Canadiens, en aidant la recherche sur la biologie et le comportement humain de base. Voici certaines de leurs principales activités de recherche.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est l'organisme qui contribue le plus aux programmes d'amélioration de la santé. Il conseille le ministère de l'Environnement sur les questions de santé qui se rattachent à la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Ces deux ministères appliquent conjointement la Loi sur les contaminants de l'environnement. Les recherches portent sur la contamination physique et chimique de l'air, de l'eau potable et des milieux interne et externe, et les effets toxicologiques sont évalués. Le ministère apporte également son appui aux recherches dont le but est de rassembler et diffuser des renseignements sur les effets du tabac, de l'alcool, de l'abus des drogues et des mauvaises habitudes alimentaires. Sur le plan international, le ministère réalise des études à l'intention de l'Organisation mondiale de la santé et de l'OTAN et leur fournit des conseils.

Le Conseil de recherches médicales finance des travaux en biochimie, génétique, pathologie, pharmacologie et physiologie, de nature à faire progresser la connaissance des fonctions du corps humain.

Le Conseil de recherches en sciences humaines subventionne des recherches dans des domaines touchant la santé comme l'éducation, la psychologie et la sociologie, comprenant l'acquisition de connaissances sur les modes d'apprentissage des êtres, les causes des comportements antisociaux et les facteurs socio-économiques qui influencent le recours aux soins à domicile ou aux services de santé mentale.

Plusieurs ministères s'occupent de déceler les dangers de certains milieux naturels et artificiels pour la santé. Le ministère du Travail, en collaboration avec celui de la Santé nationale et du Bien-être social et le Congrès du travail du Canada, subventionne le Centre canadien de l'hygiène et de la sécurité du travail. Leurs programmes de recherche portent notamment sur les effets délétères possibles des milieux du travail et les facteurs qui agissent sur la santé mentale des travailleurs. Les ministères de la Santé nationale et du Bien-être social et des Transports co-financent le Service médical de l'aviation civile, qui étudie les facteurs humains intervenant dans les accidents d'avions.